

CLUB DE CURLING RIVERBEND D'ALMA
1030, DE LA GARE OUEST, ALMA, QC G8B 4L8 – TÉL.: 418-662-6980
Site Internet : www.curlingriverbend.com



CONTRAT DE LOCATION DE SALLE

Entre

CLUB DE CURLING RIVERBEND INC
(locateur)

Et

_____ (locataire)

Condition de location

1. Le locataire est responsable de tous bris où vandalisme causés lors de la location.
2. Le locataire s'engage à laisser les lieux dans un état acceptable et les confettis ne sont pas permis.
3. Si la cuisine est utilisée, le locataire a la responsabilité de remettre la cuisine dans le même ordre au moment du début de l'activité.

DATE DE LOCATION : _____ HEURE D'ARRIVÉE : _____ HEURE DE DÉPART : 3:00 hrs

AVEC SERVICE DE BAR

- 400 \$ (plus taxes) (inclut 50\$ pour frais de ménage/désinfection) (non-membre)
- 300 \$ (plus taxes) (inclut 50\$ pour frais de ménage/désinfection obligatoire) (membre)
- Acompte de 30% ou 100\$
- 50\$ si cuisine utilisée

ACOMPTE : _____ MONTANT TOTAL À PAYER : _____

NB :

- Un acompte de 30% du prix de location est exigé à la signature du présent contrat ou un minimum de 100\$. Montant non remboursable si annulation de l'activité.
- Un montant de 50\$ est exigé à la signature du présent contrat si la cuisine est utilisée.
- Les mineurs ne sont pas admis dans le club, si ce n'est pour assister à des activités préparées à leurs intentions.

SIGNÉ À ALMA LE : _____

LOCATEUR REPRÉSENTANT
CLUB DE CURLING RIVERBEND

LOCATAIRE